

# La CFE CGC renforce ses équipes militantes

Pour certains de nos représentants, la retraite approche ou sont déjà partis vivre une nouvelle aventure ou tout simplement ont pris une nouvelle mission au sein de la CFE CGC AG = 😊

De ce fait, plusieurs mandats sont à présent libres. Très sincèrement, la CFE CGC serait heureuse de vous accueillir parmi nous en tant que représentant de notre OS.

Vous pouvez **contribuer au changement**, vous **investir dans la vie de notre entreprise** au-delà de vos compétences professionnelles. Il est important de savoir que la Direction revendique au plus haut niveau, la participation des salariés aux différentes IRPs.

## ■ Mandat DSE (Délégué Syndical Etablissement)

La CFE CGC peut vous proposer un mandat de DSE sur les territoires suivants :

### Guyane :

- Un mandat de DSE sur Orange Caraïbe
- Un mandat de DSE sur DOMP
- Un mandat de DSE sur DTAG

### Guadeloupe :

- Un mandat de DSE sur la DVDC

### Martinique :

- Un mandat de DSE sur DOMP
- Un mandat de DSE sur AVSC
- Un mandat de DSE sur AEC
- Un mandat de DSE sur DVDC

## ■ Missions d'un DSE et activités principales

- Développer l'action de son syndicat sur son périmètre
- Représenter son OS auprès de la Direction de son établissement
- Participer aux réunions de négociation (Accords – Fusion OC)
- Participer aux séminaires CFE CGC qui se tiennent sur Paris.
- Participer aux réunions de section CFE CGC AG,
- S'informer, se former et développer ses compétences
- Déployer l'action syndicale : réunions, tracts, collecte des cotisations, contacts,
- Etc..

Bien sûr la CFE CGC **vous formera** et vous serez toujours accompagné d'un collègue plus expérimenté.

Ce mandat vous prendra 10% ou 15% ou 20% de votre activité professionnelle. Il faut savoir que ce % est automatiquement déduit de votre % d'activité professionnelle.

Détenir un mandat ou représenter une Organisation Syndicale est en effet un moyen de participer **aux réflexions sur l'évolution de nos organisations** et de nos activités, et peut constituer un **moment fort dans une vie professionnelle**.

Être représentant du personnel nécessite par conséquent un réel engagement, une curiosité quant à la vie économique et sociale de l'entreprise, des dispositions d'écoute prononcées à l'égard de ses collègues, mais aussi une certaine rigueur dans la gestion des dossiers. **Autant d'atouts qui amènent une expérience enrichissante et formatrice dans un parcours professionnel.**

## ■ Mandat DP (Délégué du Personnel)

### Martinique :

- Un mandat de DP AEC

## ■ Missions d'un DP et activités principales

### Porter les réclamations individuelles et collectives :

Le principal rôle du délégué du personnel est de présenter à l'employeurs toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à l'application du code du travail et au code de la sécurité sociale (salaires, protection sociale, santé, sécurité, etc.)

Le délégué du personnel a aussi pour rôle de présenter les réclamations relatives aux conventions collectives et accords collectifs applicables dans l'entreprise.

Le pouvoir de réclamation est réservé aux délégués du personnel. Les salariés n'ont donc aucune obligation de passer par l'employeur pour présenter leurs réclamations.

### - Prévenir les atteintes :

Le délégué du personnel doit prévenir toutes **atteintes non justifiées** (par sa nature ou par son but) aux droits des personnes, à leur santé physique ou mentale ou aux libertés individuelles dans l'entreprise.

Bien sûr la CFE CGC **vous formera** et vous serez toujours accompagné d'un collègue plus expérimenté.

Ce mandat vous prendra 10% de votre activité professionnelle. Il faut savoir que ce % est automatiquement déduit de votre % d'activité professionnelle.

Détenir un mandat ou représenter une Organisation Syndicale est en effet un moyen de participer **aux réflexions sur l'évolution de nos organisations** et de nos activités, et peut constituer un **moment fort dans une vie professionnelle**.

Être représentant du personnel nécessite par conséquent un réel engagement, une curiosité quant à la vie économique et sociale de l'entreprise, des dispositions d'écoute prononcées à l'égard de ses collègues, mais aussi une certaine rigueur dans la gestion des dossiers. **Autant d'atouts qui amènent une expérience enrichissante et formatrice dans un parcours professionnel.**

## ■ Adhésion CFE CGC

Avec votre adhésion, vous bénéficiez de nombreux services par exemple des conseils juridiques individuels pour votre défense.

**Le présent et l'avenir se suivent, mais ne se ressemblent pas.** Avec votre adhésion, vous bénéficiez (Liste non exhaustive) :

- Accès aux séminaires locaux et nationaux, aux universités d'été et aux journées thématiques (avec prise en charge de vos déplacements, repas et hébergement (selon les règles de l'événement).
- Formations syndicales et thématiques : ouverture sur le syndicalisme, représentants du personnel (DS), techniques d'expression et de négociation, initiation au droit, à l'économie, au management...
- Premier accès à un avocat **en cas de conflit avec l'entreprise** dans le cadre de vos fonctions professionnelles et/ou de vos missions syndicales. Pour en bénéficier, l'adhérent doit impérativement obtenir du syndicat un accord par mail avant de contacter l'avocat, et avoir cotisé au moins 6 mois à plein tarif.
- Conseils juridiques individuels pour votre défense : prud'hommes, conseillers des salariés, fonction publique, droit social, CAF, Sécu et mutuelle...
- Accès aux Commissions Internes Thématiques (CIT), aux Référents Métiers (RMN), aux Groupes de Travail, qui vous permet de développer et partager votre expertise et de participer à l'élaboration de la position du syndicat sur la signature des accords du Groupe Orange ou de la Branche des Télécoms.
- Etc...

Pour toutes informations complémentaires, merci de bien vouloir contacter Jean Marc **DARTAGNAN** (Référént National CFE CGC des Territoires Antilles – Guyane) au 06.89.10.01.12

**Vous voulez être à la pointe de l'information ? vous voulez faire bouger les lignes ? Rejoignez la CFE CGC !**

**Merci encore pour votre confiance ! Nous travaillerons dur pour en être dignes.**